

Master Ergonomie

Le Master Ergonomie parcours Travail et Transitions Écologiques et Sociétales forme des cadres en ergonomie capables d'accompagner les transformations des milieux de travail et les projets de transition vers des modèles socio-productifs plus durables.

Présentation

Le master mention Ergonomie parcours Travail et Transitions Écologiques et Sociétales forme des cadres en ergonomie capables de contribuer aux projets de structures (entreprises publiques ou privées, collectivités territoriales, associations, etc.) qui souhaitent faire évoluer leur modèle socio-productif en intégrant des critères relatifs à la soutenabilité du travail et/ou au développement durable. Les étudiantes et étudiants sont dotés des connaissances, des méthodes et des outils leur permettant de conduire des projets qui prennent en charge les transformations des milieux de travail, dans une perspective de durabilité du travail, de conception et de transition des systèmes de travail (dans leurs dimensions matérielles et immatérielles) allant vers une plus grande soutenabilité environnementale.

Les + de la formation

Les étudiantes et étudiants diplômés sont éligibles à la reconnaissance Ergonome Junior Certifié, et peuvent accéder au titre d'Ergonome Européen (après trois ans d'exercice conformément aux règles de délivrance du titre).

Candidature

Modalités de candidature

Les candidatures s'effectuent via [eCandidat](#), selon le [calendrier de candidatures](#) défini par l'Université Lumière Lyon 2.

Lieu de la formation

- Campus Berges du Rhône (BDR)

Public

Niveau(x) de recrutement

- BAC+3

Durée de la formation

2 ans

Discipline(s)

- Mention/diplôme

Responsable(s) de la formation

- Master 1 - Christelle CASSE : casse@univ-lyon2.fr
- Master 2 - Valérie PUEYO : valerie.pueyo@univ-lyon2.fr

Coût de la formation

Le montant des droits d'inscription en master, fixé au niveau national, évolue chaque année universitaire. Pour plus d'informations, consultez la page [Droits et montants d'inscription](#).

Modalités de candidature spécifiques

Pour les candidates et candidats non européens résidant dans un pays couvert par Campus France : la procédure s'effectue via la procédure **Études en France**, sur le site [Campus France](https://campusfrance.fr).

Et après ?

Niveau de sortie

- Master

Activités visées / compétences attestées

Compétences communes visées du diplôme

- RNCP38544BC01 – Mettre en œuvre les usages avancés et spécialisés des outils numériques
- RNCP38544BC02 – Mobiliser et produire des savoirs hautement spécialisés
- RNCP38544BC03 – Mettre en œuvre une communication spécialisée pour le transfert de connaissances
- RNCP38544BC04 – Contribuer à la transformation en contexte professionnel
- RNCP38544BC05 – Identifier et mobiliser des concepts et des modèles sur le travail adaptés à chaque classe de situation, et les ajuster à la singularité de la situation traitée
- RNCP38544BC06 – Conduire et réaliser une analyse ergonomique des situations de travail et d'usage
- RNCP38544BC07 – Concevoir des systèmes de travail et des situations d'usage adaptés aux activités humaines situées
- RNCP38544BC08 – Conduire une intervention en ergonomie selon une conduite de projet adaptée aux caractéristiques d'un système socioorganisationnel, dans le respect de la déontologie
- RNCP38544BC09 – Inscrire les concepts et les méthodes dans les enjeux sociétaux contemporains et émergent

Connaissances communes visées du diplôme

- Compétences attestées :
- Compétences transversales :
- Identifier les usages numériques et les impacts de leur évolution sur le ou les domaines concernés par la mention
- Se servir de façon autonome des outils numériques avancés pour un ou plusieurs métiers ou secteurs de recherche du domaine

- Mobiliser des savoirs hautement spécialisés, dont certains sont à l'avant-garde du savoir dans un domaine de travail ou d'études, comme base d'une pensée originale
- Développer une conscience critique des savoirs dans un domaine et/ou à l'interface de plusieurs domaines
- Résoudre des problèmes pour développer de nouveaux savoirs et de nouvelles procédures et intégrer les savoirs de différents domaines
- Apporter des contributions novatrices dans le cadre d'échanges de haut niveau, et dans des contextes internationaux
- Conduire une analyse réflexive et distanciée prenant en compte les enjeux, les problématiques et la complexité d'une demande ou d'une situation afin de proposer des solutions adaptées et/ou innovantes en respect des évolutions de la réglementation
- Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation
- Communiquer à des fins de formation ou de transfert de connaissances, par oral et par écrit, en français et dans au moins une langue étrangère
- Gérer des contextes professionnels ou d'études complexes, imprévisibles et qui nécessitent des approches stratégiques nouvelles
- Prendre des responsabilités pour contribuer aux savoirs et aux pratiques professionnelles et/ou pour réviser la performance stratégique d'une équipe
- Conduire un projet (conception, pilotage, coordination d'équipe, mise en œuvre et gestion, évaluation, diffusion) pouvant mobiliser des compétences pluridisciplinaires dans un cadre collaboratif
- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité sociale et environnementale
- Prendre en compte la problématique du handicap et de l'accessibilité dans chacune de ses actions professionnelles
- Compétences spécifiques de la mention
- Maîtriser les modèles d'analyse et d'action de l'activité humaine et de la santé développés en ergonomie, et les mobiliser de façon critique et située en fonction des classes de situation
- Réaliser une revue de question sur les enjeux contemporains du travail et identifier les connaissances pertinentes aux questions posées dans le cadre d'une mission
- Identifier le rôle ou la fonction qu'occupe l'ergonomie dans les transformations contemporaines des régimes de travail actuels, en lien avec les évolutions de la population et de la société.
- Construire des modèles adaptés à la singularité des situations de travail identifiées, dans une perspective d'analyse et de conception
- Maîtriser les modèles du travail humain, et les mobiliser de façon critique et située en fonction des classes de situation.

- Identifier les bases et les principes mis en œuvre dans les modèles productifs contemporains, et leurs interactions avec les évolutions de la population et de la société.
- Mobiliser de façon critique et située des concepts et méthodes de disciplines connexes pour identifier des enjeux et problématiques en lien avec l'humain et les régimes contemporains de travail
- Maîtriser les concepts, méthodes, techniques et outils de l'analyse de l'activité en ergonomie
- Mettre en œuvre des formes variées d'observations et d'entretiens de ou sur les activités de travail et d'usage
- Analyser et formaliser un processus de production (industriel, agricole, de service)
- Analyser le système d'acteurs d'une organisation
- Articuler Déterminants-Activité(s)-Effets sur les personnes et les autres dimensions (de la performance) des systèmes
- Identifier les facteurs de pénibilité et de fragilisation d'une situation de travail
- Analyser le système de prévention des risques professionnels et de traitement des questions de santé au travail d'une organisation
- Identifier, mesurer, analyser les ambiances et exigences d'une situation de travail ou d'usage (physique, physiologique, cognitive, psychique)
- Produire une analyse systémique des situations de travail (facteurs humains et dimensions techniques et organisationnels)
- Recueillir, traiter et présenter les données qualitatives et quantitatives relatives aux activités humaines en situation de travail ou d'usage
- Produire et partager un diagnostic argumenté du système de travail ou des situations d'usage
- Comprendre le modèle économique relatif à la création de valeur en ergonomie
- Se positionner au sein d'une équipe de conception comme porteur du point de vue du travail et des usages
- Identifier et mettre en place une dynamique et une organisation de la conception favorable à la prise en compte des activités humaines de travail ou en situation d'usage.
- Mobiliser des méthodes prospectives et projectives des activités humaines pour contribuer à un projet de conception : simulation, expérimentation ergonomique, méthodes de créativité, tests utilisateurs, etc.
- Rédiger et proposer des spécifications fonctionnelles et des cahiers des charges
- Co-construire et promouvoir des solutions innovantes pour concevoir des espaces de travail et de vie, des organisations, des technologies inclusifs et durables.
- Identifier les enjeux et les leviers de transformation d'une organisation en tenant compte des spécificités et diversités des contextes, des systèmes de production et de management en place

- Définir et mener une démarche d'intervention en réponse à une demande située portant sur une problématique de conception, de prévention ou d'expertise.
- Négocier les conditions sociales, techniques et financières adaptées à la singularité des demandes et du contexte d'intervention dans le respect de la charte de déontologie des ergonomes.
- Identifier et mobiliser les acteurs clés de l'organisation (salariés, managers, représentants du personnel, acteurs de la prévention) en regard du contexte et de la demande
- Négocier des formes de participation à l'intervention qui permettent l'élaboration de connaissances sur le travail et de choix de transformation
- Proposer et mettre en place une démarche d'évaluation des transformations du point de vue du travail et des usages dans une perspective de capitalisation au sein de l'entreprise et d'ajustement des solutions
- Inscrire son action en lien et dans les problématiques contemporaines liées aux territoires, à l'écologie/environnement (climat, biodiversité, pollutions, etc.), aux inégalités sociales, au vivre ensemble, etc.
- Analyser les impacts des évolutions sociales, économiques, technologiques et environnementales sur les activités de travail et les usage
- Dans certains établissements, d'autres compétences spécifiques peuvent permettre de décliner, préciser ou compléter celles proposées dans le cadre de la mention au niveau national. Pour en savoir plus se reporter au site de l'établissement.

Secteur(s) d'activités ou types d'emploi accessibles

Ergonome - Ergonome conseil, consultant(e) ergonome - Ergonome en prévention des risques professionnels / industriels - Ergonome des Interactions Homme-Machine - IHM - Ergonome en industrie - Ergonome chargé du maintien dans l'emploi de personnes en situation de handicap - Ergonome dans le domaine recherche scientifique - Ergonome spécialiste Facteurs Humains - Ergonome des produits et des services - Chargé de mission / projets - Chargé de prévention - Spécialiste facteurs humains et organisationnels (FOH) - Ingénieur d'études - Ingénieur de recherche - Ingénieur développement - Ingénieur conception-production - Ingénieur Facteurs Humains